



Tribune

Rémi Murzeau

Le mardi 21 juillet 2026

Le moustique tigre, où en sont les politiques de santé territoriale ?

À Clichy, Corenc, Saint-Just-Saint-Rambert ou encore Monaco, les collectivités n'attendent plus les pics d'infestation pour agir. Ces dernières années, elles ont choisi d'investir dans des dispositifs de prévention et de piégeage destinés à réduire la pression du moustique tigre avant qu'elle ne devienne un problème sanitaire ou de qualité de vie. Cette évolution traduit un changement de perception : l'insecte n'est plus considéré comme une simple nuisance estivale, mais comme un enjeu durable de gestion territoriale.

Implanté dans 86 % du territoire français, le moustique tigre est désormais un risque sanitaire structurel. Il pèse sur le cadre de vie des habitants, mobilise les collectivités locales et fragilise l'attractivité de nombreux territoires. Pourtant, la réponse publique reste largement organisée autour de l'urgence plutôt que de la prévention.

Il y a encore dix ans, la question relevait essentiellement du confort individuel. Aujourd'hui, elle concerne les maires, les établissements de santé, les gestionnaires de campings, les résidences seniors ou encore les établissements scolaires. Les cas autochtones de dengue recensés ces dernières années montrent que la menace n'est plus théorique. En 2026, l'Europe a enregistré 304 cas autochtones de dengue, dont 83 en France métropolitaine. Le risque vectoriel s'installe durablement dans notre quotidien.

Un coût croissant pour les territoires

Les collectivités absorbent déjà une partie importante des conséquences de cette évolution. Campagnes de traitement, interventions sur l'espace public, gestion des signalements citoyens, coordination avec les agences sanitaires : autant de dépenses souvent dispersées dans différents budgets et rarement identifiées comme un enjeu à part entière.

À ces coûts directs s'ajoutent des effets plus diffus mais bien réels : impact sur l'attractivité touristique, dégradation du cadre de vie et contraintes supplémentaires pour certains établissements recevant des publics vulnérables. Dans plusieurs territoires du sud de la France, les dispositifs de lutte anti-moustiques sont désormais considérés comme des équipements indispensables au même titre que d'autres infrastructures de confort ou de sécurité.

Pourtant, la lutte anti-vectorielle reste principalement pensée selon une logique curative. Les interventions sont souvent déclenchées après les signalements ou lors des pics d'infestation.

Cette approche permet de répondre à l'urgence, mais elle ne traite pas durablement le problème.

Des solutions existent déjà

Des alternatives aux traitements chimiques de masse sont pourtant disponibles. Le piégeage mécanique, la gestion raisonnée des eaux stagnantes ou encore certaines méthodes biologiques ont démontré leur intérêt dans différents contextes. Elles répondent également aux attentes croissantes des citoyens en matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Certaines collectivités ont déjà engagé cette transition. À Clichy, Corenc, Saint-Just-Saint-Rambert ou Monaco, des dispositifs de piégeage et de surveillance ont été déployés afin d'agir en amont des infestations. Ces initiatives ne prétendent pas supprimer totalement le risque, mais elles illustrent une évolution importante : la prévention devient progressivement un outil de gestion territoriale.

Le principal obstacle n'est donc plus l'absence de solutions. Il réside davantage dans le manque de coordination, de visibilité budgétaire et de cadre opérationnel permettant aux collectivités d'agir de manière cohérente et durable.

Donner aux élus les moyens d'agir

Les maires sont aujourd'hui en première ligne. Ce sont eux qui répondent aux inquiétudes des habitants, des professionnels du tourisme ou des responsables d'établissements publics.

Les villes : Clichy a fait installer 22 + 6 bornes connectées MM ; Corenc 4 abris connectés MM, Saint Just Saint Rambert 4 abris connectés MM et Monaco 11 abris connectés MM en 2025. De plus de villes ont recourt à l'installation de ces bornes aspirantes Domont, Enghien Les Bains, La Salvetat Saint Gilles... Ramonville.

Pourtant, ils disposent de marges de manœuvre limitées et de peu d'outils pour inscrire leurs actions dans la durée. Trois priorités apparaissent aujourd'hui indispensables : renforcer la coopération entre l'État et les collectivités, faciliter l'expérimentation de solutions de prévention adaptées aux réalités locales et mettre à disposition des élus des outils de suivi et de partage des données à l'échelle territoriale.

Le moustique tigre ne disparaîtra pas. Son expansion accompagne les évolutions climatiques et urbaines auxquelles nos territoires sont confrontés. La véritable question n'est plus de savoir s'il faut agir, mais si nous choisissons d'anticiper ou de continuer à subir. Les collectivités qui investissent dès aujourd'hui dans la prévention réduiront demain les coûts sanitaires, économiques et sociaux de l'inaction.

Rémi Murzeau

Maire de Clichy, élu au conseil municipal depuis 1995, vice-président du Département des Hauts-de-Seine depuis 2015, en charge de l'Habitat la Rénovation urbaine et les Contrats avec les communes.

Note à la rédaction

Tribune d'environ 850 mots. Sources mobilisables : carte de surveillance du moustique tigre, Santé Publique France (mise à jour annuelle) ; données ECDC sur les cas autochtones de dengue en France ; rapports EID Méditerranée et EID Atlantique. L'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt avec un fournisseur de solutions anti-moustiques.

Contact presse : Catherine AMSTERDAM. ca@amsterdamcommunication.fr. 02 43 94 01 71